



Liberté Égalité Fraternité



Retour à l'école après confinement Observations

Observations participantes

menées à l'école élémentaire Albert Anne de 78270 Bonnières sur Seine

Réalisation

Mission espaces ludiques (Sylvie LINDER, coordinatrice nationale) En collaboration et sous l'égide de Nathalie THERAUD, directrice de l'Ecole primaire Albert Anne

En liaison avec le Bureau des écoles maternelles et élémentaires de la DGESCO



Retour à l'école après confinement Observations

Sommaire

Préambule

Rappel du concept "espaces ludiques en milieu scolaire" L'école Albert Anne de Bonnières sur Seine

Retour de confinement

Etat des lieux Des repères à retrouver Réouverture de l'espace ludique

Observations

Première semaine Deuxième semaine Troisième semaine Synthèse des observations

Conclusion

Préambule

Ce dispositif permet une gestion simple et performante des récréations et des temps périscolaires.

Il induit un apaisement très significatif du climat scolaire et le développement de compétences socio-comportementales qui favorisent l'accès aux apprentissages dans les meilleures conditions.

Rappel du concept "espaces ludiques en milieu scolaire"

Extrait de la convention cadre nationale DGESCO – FJP

"Le dispositif Espaces ludiques en milieu scolaire consiste à proposer aux élèves des écoles primaires (élémentaires et maternelles) l'opportunité de se livrer librement à des activités ludiques dans un espace dédié, avec une combinaison de jouets très spécifiquement étudiée.

Les expérimentations pilotées par la Direction Générale de l'Enseignement scolaire (DGESCO) ont montré l'intérêt de ce dispositif. En effet, en prenant appui sur la valeur du jeu comme activité symbolique majeure, comme vecteur de socialisation et comme valeur éthique, les espaces ludiques en milieu scolaire contribuent de manière significative à une meilleure qualité de vie des enfants à l'école. Ils participent au développement de meilleures compétences relationnelles et sociales dans le cadre de comportements pacifiés. Ils offrent à l'élève un temps de retour sur soi, de partage, de bienêtre et de coopération.

Ce dispositif permet très concrètement de penser l'école comme un lieu de vie et d'éducation, par une meilleure prise en compte de l'enfant au service de l'élève, favorisant l'accès aux apprentissages dans de meilleures conditions...

Il contribue de façon significative à une meilleure prise en compte d'une mixité sociale et culturelle, au développement de la confiance en soi, de l'autonomie et de l'égalité des chances, ce qui permet de mieux se projeter dans l'avenir, de participer activement à l'amélioration de la vie commune et de préparer son engagement en tant que citoyen.

Cette action participe à l'épanouissement individuel et collectif, à la construction d'une culture civique, inscrite dans le socle commun, de connaissances, de compétences et de culture."

L'espace ludique en milieu scolaire repose sur une combinaison très spécifique de jouets.

Chaque jouet a une fonction qui agit sur la psyché de l'enfant en tant qu'outil de transfert pour lui permettre de décharger ce qui le gêne, que ce soit réel ou imaginé, ou de compenser les manques qu'il peut éprouver au long de la journée, ce qui lui permet de se détendre, de se sentir mieux et de s'équilibrer.

L'ensemble forme un tout indissociable qui répond à la diversité des besoins psychologiques de l'enfant, lequel choisit jouets et jeux en fonction de ses désirs et/ou besoins au moment T.

Ces combinaisons rassemblent trois grands types de jouets.

Les jouets symboliques, d'imitation ou de rôles, permettent à l'enfant d'apprendre à gérer des situations, des conflits, de comprendre le monde et de se projeter dans un avenir d'adulte.

Avec les jouets de construction et d'imagination, l'enfant teste son énergie, sa créativité en construisant, démolissant, reconstruisant. C'est une manière de se familiariser avec le réel, de le construire et de l'intégrer de facon harmonieuse.

Les jeux à règles nécessitent d'appliquer et de respecter des règles, d'apprendre à gagner et à perdre -perdre, c'est avoir le droit de rejouer pour gagner -, de se confronter à soi-même et aux autres et de s'affirmer.

Fonctionnement du dispositif à l'école primaire Albert Anne de Bonnières-sur-Seine

L'école primaire Albert Anne est équipée d'espaces ludiques (élémentaire et maternelle) depuis le lancement national du dispositif, en 2012.

En 2017, elle est devenue l'école test nationale N°1, de par son importance en nombre et sa très grande mixité sociale et culturelle. *Pour l'école élémentaire : 339 élèves, 13 classes et 2 unités inclusives (ULIS et UPE2A)*

Les espaces ludiques sont ouverts tous les jours :

- pendant les récréations (15 mn) par roulement de classes pour ne pas perdre de temps
- sur la pause méridienne à l'ensemble des enfants (60 mn X 2), occasionnellement après la classe (90 mn)
- ▶ soient 2h 30 à 4 heures d'accès quotidien et 10 à 11h 30 hebdomadaires.

La salle dédiée en élémentaire peut recevoir 25 à 30 enfants, voire plus exceptionnellement, qui viennent jouer "à ce à quoi ils ont envie" parmi les jouets et jeux proposés.

Les élèves d'ULIS y ont accès, ainsi que sur les temps de classe à la discrétion de l'enseignant. Pour mémoire : une étude menée de mars 2017 à fin 2019 par la Mission espaces ludiques sous l'égide de la directrice, Nathalie Théraud a mis en évidence les progrès exceptionnels réalisés par un élève autiste de niveau 3, dans le cadre de l'espace ludique de l'école élémentaire Albert Anne.

Depuis décembre 2019, il parle, joue avec les autres, exprime ses émotions et ses sentiments.

Les bénéfices observés

- Apaisement très net des comportements et du climat scolaire
- Mixité culturelle et sociale, égalité entre filles et garçons,
- Progrès en confiance en soi, autonomie, respect des règles, intégration,
- Amélioration significative du bien-être des enfants
- Appropriation de l'école en véritable lieu de vie
- Stimulation des apprentissages
- Modification de l'image de l'école renforcant le lien école, enfant, famille, institution
- L'ensemble générant de réels progrès en matière de citoyenneté

Réflexions de Nathalie THERAUD, directrice primaire qui gère le dispositif

"C'est un lieu privilégié, où l'on cultive le plaisir d'être ensemble, l'équité car les combinaisons de jouets mises à disposition pour tous annihilent toutes inégalités sociales. L'égalité fille/garçon s'instaure naturellement.

L'espace ludique en milieu scolaire participe au développement simple et naturel de l'oralité. Il stimule un désir instinctif de dialogue, de compréhension mutuelle et enrichit les compétences communicationnelles.

De ces échanges entre enfants d'origines, de cultures et d'âges différents, s'affirment le respect de soi et de l'autre en développant la tolérance, la coopération, l'acceptation de l'autre et l'empathie. C'est un constat patent : dans un espace ludique, les enfants se respectent et respectent l'adulte. Il n'y a ni conflit, ni violence, ni harcèlement.

Dans cet espace, les enfants expérimentent par manipulations, s'essayent, s'exercent à différentes stratégies, développent naturellement des compétences cognitives et réinvestissent ce qu'ils ont appris au sein de la classe" (décembre 2020)

Equipe municipale et parents d'élèves soutiennent le dispositif et s'en félicitent.

Retour de confinement

Septembre 2020 : état des lieux à l'école élémentaire Albert Anne

Après plus de 6 mois d'absence sur le territoire de l'école, apparition d'un déséquilibre :

- Moins de mixité filles/garçons
- Moins de partage
- Moins d'expression de bien-être,
- Moins de maîtrise face aux autres, moins d'acceptation des différences
- Apparitions de conflits
- Montées d'agressivité, éventuellement de violence

Des repères à retrouver

Les enfants ont été confrontés à :

- l'isolement,
- la coupure avec leurs camarades et le monde extérieur, porte ouverte sur la vie
- une rupture avec l'encadrement de l'école qui structure et rassure
- l'éclatement des routines, rituel important pour leur équilibre.

Une conjoncture qui exacerbe pour certains les inégalités sociales et culturelles.

Le retour à l'école est porteur d'espoir, d'une perspective de retour à la normalité en retrouvant des repères perdus.

Réouverture de l'espace ludique à l'école élémentaire

Le cycle d'observations se déroule du 14 septembre au 18 décembre 2020

L'organisation est très restrictive en respect des consignes sanitaires :

- l'accès à l'espace ludique est réservé à une seule et même classe,
- les lundi et jeudi,
- uniquement pendant les récréations du matin et de l'après midi (15 mn X 2)

En septembre, les enfants ne portaient pas de masque, jusqu'à ce que cela devienne obligatoire.

3 classes se sont succédé à plusieurs semaines d'intervalle

- CP/CE1
- CE2/CM1
- CP

Des conditions drastiquement limitées au regard de l'utilisation habituelle :

- seule **une trentaine d'élèves** ont accès à l'espace ludique, **contre 339 enfants** en condition normale,
- (à quelques rares exceptions, tous les élèves de la classe viennent profiter de l'espace ludique)
- pour 2 sessions par semaine, contre 16 séances minimum, soit 30 mn contre 10 H.

Observations

Première semaine

Pendant la 1ère semaine d'accès à l'espace ludique, filles et garçons, "se jettent" littéralement sur les jouets symboliques, supports de transferts affectifs en relation avec leur vie privée : poupées mannequins, figurines, dinette, cuisinière, etc.

On peut observer le besoin de se resituer personnellement, de compenser des manques, de se libérer, d'opérer un rééquilibrage global.

Il est constaté une nécessité évidente de retrouver une réalité concrète, le contact avec l'autre, la connexion sociale passe par le corps, la manipulation et le partage d'objets palpables.



Observations

Deuxième semaine

Quand on interroge les enfants sur le dispositif, le leitmotiv est récurrent : "On joue à ce à quoi on a envie ! On fait ce qu'on veut, il n'y a pas d'animateur qui dit "fais ci, fais ça" !" (*Cf. reportage BFM TV*) Lors de l'implantation d'un espace ludique, il faut un certain temps pour que les enfants prennent conscience qu'ils ne sont pas jugés, qu'ils peuvent jouer à "ce à quoi ils ont envie" et lâcher prise. Est-ce pour affirmer le retour à cette liberté non censurée que l'on observe en 2ème semaine, une majorité de garçons jouant à des jeux dits de filles, et l'inverse ?

Il semble que ce soit là l'expression concrète et affirmée d'une liberté retrouvée.



Observations

Troisième semaine

Après un maximum de transferts nécessaires et l'affirmation manifeste d'une reprise en compte de la liberté d'expression inhérente au dispositif, tous les repères semblent retrouvés dès la 3ème semaine. Les enfants reprennent leur vie au long cours dans l'espace ludique.

On constate des progrès en concentration, autonomie, partage, harmonie dans la mixité, respect des jouets et de l'autre, expressions de bien-être, plaisir d'être ensemble, une différence de comportements appréciée en classe.



Synthèse des observations

Au sein des classes ayant eu accès au dispositif, les enfants recouvrent leurs repères dès la troisième semaine, c'est-à-dire après 2 heures de retour dans l'espace ludique (8 sessions de 15 mn). C'est un atout incontestable tant par son efficacité que par la rapidité des bénéfices retrouvés. Cela confirme notamment la pérennité des résultats induits par le concept sur les sites équipés.

L'espace ludique en milieu scolaire agit en régulateur tant au niveau personnel qu'au niveau du groupe. Il annihile les comportements d'hostilité, gomme les inégalités sociales, stimule la coopération, la tolérance et le respect.

Les progrès qu'il induit en concentration, autonomie, mixité harmonieuse, bien-être, favorisent de bonnes conditions d'accès aux apprentissages, ce qui est apprécié par les enseignants.

Il faut rappeler que lors de l'implantation du dispositif dans une école, les enfants peuvent mettre 1 à 3 mois pour comprendre qu'ils peuvent véritablement "jouer à ce à quoi ils ont envie" sans être jugés, en être sûrs et "lâcher prise". Alors, les bénéfices se mettent en place progressivement.

Conclusion

D'une façon générale, ces observations mettent tout d'abord en évidence, si besoin était, le rôle fondamental de l'école. Au-delà de sa mission de transmission des connaissances : elle est **le** socle essentiel de socialisation, territoire réservé de l'enfant où il peut découvrir, connaître et communiquer. Il peut ainsi comprendre, accepter et accueillir l'autre dans sa vie, l'intégrer, et trouver lui-même sa place.

Dans ce contexte, l'espace ludique en milieu scolaire dont le concept utilise très spécifiquement le jouet, outil et langage de l'enfance, est un atout incontestable, d'une remarquable efficacité en matière d'équilibre du climat scolaire, de mixité culturelle et sociale, d'épanouissement personnel et de bienêtre partagé, autant de conditions très favorables aux apprentissages.

C'est un support de recentrage psychologique qui permet aux enfants de retrouver et de consolider des repères qui les aident à s'équilibrer, s'apaiser et prendre confiance, tant au niveau personnel, que social, culturel, et les bénéfices sont manifestes. Il s'inscrit dans une complémentarité éducative particulièrement efficiente.

Aussi, malgré les contraintes sanitaires peu propices à l'aménagement de ce type d'installation, le déploiement du dispositif se poursuit et l'on enregistre de nombreuses demandes d'écoles.

Contact et information

Mission espaces ludiques: ● 01 53 43 09 18 ● espacesludiques@fjp.fr